



Certificat
Label Produit Biosourcé
N° 37/01/24/15

En application des règles générales et du référentiel du Label Produit Biosourcé, la société :

Raison sociale : **Fermacell—Groupe James Hardie**

Siège social : **1 RUE DE L'UNION—92500 RUEIL-MALMAISON - France**

est autorisée à apposer la marque « Produit Biosourcé » sur les produits, sur les emballages et sur tout document concernant directement les produits désignés sous la référence commerciale :

Plaque de plâtre (de 10 à 18 mm) + plaque de sol 2E11 (20mm) et 2E22 (25mm)

et fabriqués par les usines de :

Loonse Waard 20, 6606 KG Wijchen

Lugar, Bo. la Estación, s/n, 39719 Orejo, Cantabria, Espagne

avec les caractéristiques certifiées ci-dessous :

15%

Ce certificat atteste que ces produits ont fait l'objet d'un audit sur le site de fabrication, suivant la méthode du bilan matières, telle que décrite dans la EN 16785-2 :2018 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 2 : Détermination de la teneur biosourcée à l'aide de la méthode basée sur le bilan matières », ou la méthode de détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone, telle que décrite dans la EN 16785-1 :2016 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 1 : Détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone et une analyse élémentaire ».

Ce certificat, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification des produits, est valable jusqu'au 07 janvier 2028.

Pour le Comité de Label

Mathilde Collard



Retrouvez le label Produit Biosourcé sur LinkedIn et www.produitbiosource.eu